



Rapport d'activité 2011

Rapport du Comité de l'ADC sur l'exercice 2011-2012

Depuis notre dernière Assemblée générale du 27 avril 2011, le Comité s'est réuni à 12 reprises, la dernière fois le vendredi 20 avril.

Ces séances ont été consacrées à la marche courante de l'Association et certaines d'entre elles étaient en particulier destinées à préparer des séances de la coordination des ADC ou avec l'Etat.

Comme notre permanente, Virginie Rochat a également rédigé un rapport d'activité, nous pourrions être relativement brefs.

Lors des séances du Comité, nous avons abordé des questions aussi diverses que le manque cruel de bénévoles et l'effet sur les heures d'ouverture, le 30^{ème} anniversaire, un certain nombre de projets, dont ProjESS, le renouvellement de la convention qui nous lie à l'Etat et la demande d'augmentation de la subvention cantonale sur laquelle nous reviendrons ci-dessous, ou encore des questions liées à l'informatique.

En ce qui concerne les bénévoles, le Comité se permet de lancer un appel afin que des personnes qui en ont le temps et l'envie renforcent l'équipe des bénévoles qui en a bien besoin. Avec un poste de permanente à 50%, il est indispensable de pouvoir compter sur une aide des membres, soit à titre régulier pour renforcer l'accueil, soit épisodiquement pour des coups de main ponctuels, comme la mise sous pli ou la distribution de dépliants.

Un des points qui nous a le plus occupés durant cet exercice a été le renouvellement de la Convention qui lie les 2 ADC à l'Etat et une demande d'augmentation de la subvention. Je tiens à relever ici l'excellente collaboration avec l'ADCN, dans ce dossier comme dans d'autres, que ce soit entre les Comités ou entre les permanentes, à l'occasion de plusieurs séances communes.

Malgré un dossier très bien étayé, une rencontre avec M. Thierry Grosjean, Conseiller d'Etat, Chef du DEC et des formulaires nombreux et multiples à remplir, nous n'avons pas obtenu satisfaction de l'Etat à qui nous avons demandé une augmentation de la subvention annuelle pour les 2 ADC de CHF 110'000.- à CHF 210'000.-.

Le motif du refus de l'Etat est que le nombre de chômeurs n'a pas augmenté depuis la dernière convention de mars 2009 et que, dans cette mesure, il n'y a pas de raison de revoir la subvention. Cette décision est extrêmement décevante dans la mesure où nous avons très longuement expliqué par écrit d'abord, oralement ensuite lors de la discussion avec l'Etat, que les choses se sont complexifiées, notamment dans le manque de coordination des assurances sociales et que les problématiques sont devenues multiples, sans parler des nombreuses personnes qui ont disparu de la liste des chômeurs, suite à la 4^{ème} révision de la LACI. Malgré ces explications, l'Etat n'a tenu compte que des statistiques du chômage.

Nous allons discuter rapidement avec l'ADCN des suites à donner à cette décision qui nous empêche de renforcer le poste de permanente.

Si la Loterie romande a renoncé à renouveler sa subvention pour les rencontres emploi pour 2012, ce qui nous a obligé à renoncer à un poste supplémentaire à 20%, le Comité souhaite la remercier pour la subvention de CHF 40'000.- destinée au 30^{ème}.

En conclusion, le Comité tient à remercier toutes les personnes qui nous aident, notamment Virginie et les bénévoles qui s'engagent pour notre association.

Faits marquants : entrée en vigueur de la 4^{ème} révision de la LACI

A la fin du mois de mars 2011, le taux de chômage a brusquement chuté de 3,4% à 3,1% et le nombre de demandeurs d'emploi a chuté de 197'837 à 181'041 personnes en Suisse. Pas de quoi se réjouir : plus de 16'000 personnes ont perdu leur droit aux indemnités de chômage en Suisse à cause de l'entrée en vigueur de la 4^{ème} révision de la Loi sur le Chômage (LACI), acceptée par le peuple le 26 septembre 2010. Des situations très dures se sont présentées à ces personnes : recours à l'aide sociale pour certain, pour d'autres, qui n'y avaient pas droit, le revenu du ménage a parfois été divisé par deux entre fin mars et fin avril, avec les risques d'endettement que cela implique, mais aussi les difficiles sacrifices: vendre sa voiture ou sa maison, déménager dans un appartement plus petit, renoncer à un abonnement de journal, de salle de sport ou à un loisir qu'on affectionne n'est pas une chose facile.

Malgré une entrée en vigueur très rapide, les autorités – communales en particulier - ont fait tout leur possible pour orienter ces personnes et traiter les demandes d'aide sociale dans les plus brefs délais ; pour preuve le peu de personnes qui ont fréquenté nos séances d'information. A nos yeux, c'est un bon signe : quand nous n'avons pas besoin d'intervenir, c'est que le système fonctionne assez bien.

L'ADC au quotidien

Permanence

Nos permanences sont toujours très fréquentées. Pour preuve, rien qu'au mois d'août, alors que l'ADC n'a été ouverte que trois semaines, pause estivales oblige, nous avons accueilli plus de 150 personnes pour lesquelles nous avons accompli plus de 300 actes d'aide : rédaction de CV ou de lettre de motivation, aide pour remplir un formulaire, recherche d'adresse d'entreprise, opposition ou recours, orientation dans le réseau d'aide pour des questions qui ne relèvent pas directement du chômage mais en sont les premières conséquences: dettes, consommation, logement, santé, permis de séjour, etc.

Quelques personnes viennent régulièrement prendre un café et feuilleter les journaux à la recherche d'offres d'emploi. Petit à petit, des liens se tissent avec les membres de l'équipe ou entre habitués, dans et hors de l'ADC. Notre association a une fonction de restauration du lien social importante : nous vivons la solidarité et l'entraide au quotidien.

En chiffres

En 2011, environ 80 personnes ont participé aux Rencontres Emploi.

Nous avons rédigé près de 1000 lettres de motivation et établi 1254 CV.

Nous avons traité 79 dossiers juridiques concernant des problèmes avec le chômage (pénalités, inaptitude au placement) et la fin des rapports de travail (délai de congé non respecté, contestation des motifs de licenciement).

Environ 160 personnes se sont servies de nos ordinateurs de manière autonome, 50 personnes ont reçu des conseils spécifiques en techniques de recherche d'emploi (préparation à l'entretien d'embauche, réseautage, etc.) et autant ont été orientées dans le réseau d'aide pour des problèmes que nous n'étions pas en mesure de traiter. Cela n'inclut pas les personnes que nous dirigeons vers l'aide sociale pour des problèmes financiers relatifs à une pénalité, ni ceux que nous orientons vers l'épicerie Caritas ou vers le point de distribution de Partage.

Plus de 150 autres aides et informations ont été apportées aux chômeurs ayant fréquenté notre permanence en 2011.

Statistiques

Après plusieurs manières de tenir des statistiques de nos activités, nous avons enfin trouvé « chaussure à notre pied » avec des fiches que nous remplissons au fur et à mesure. Une fois compilées dans un fichier Excel, nous pouvons extraire de nombreuses informations et obtenir des chiffres plus précis que précédemment : nombre de travaux écrits, nombre de passages pour une même personne, etc. Sabine Finger a largement contribué à la mise en place de ce nouveau système, qu'elle en soit remerciée.

Rencontres Emploi

Grâce au don de la Loterie romande pour le projet que nous avons présenté à l'automne 2010, nous pouvons actuellement accueillir collectivement les travailleurs sans emploi de notre région. A l'heure actuelle, nous pouvons tirer un premier bilan de notre expérience.

Les objectifs ont été atteints, le nombre d'adhésions à l'ADC est en augmentation, les travailleurs sans emploi se sentent bien accueillis, ils peuvent nouer des contacts entre eux et le fait d'entendre des personnes ayant une expérience similaire à la leur les soulage. Nous constatons qu'inviter les nouveaux usagers à une réunion qui se déroule deux, trois, quatre jours après le premier contact - au lieu de répondre à leur demande dans l'immédiat - les incite à trouver de l'aide dans leur entourage, les réintègre dans leur propre réseau social et favorise leur autonomie. Cela explique une bonne partie de la « défection » des personnes inscrites aux séances d' « Accueil collectif ».

En mars 2011, le nombre de nouveaux usagers faisant appel à l'ADC a commencé à diminuer, et nous sommes passés petit à petit, en fonction de la demande, à une séance d' « Accueil collectif » par semaine au lieu de deux.

Parallèlement, des demandes et des suggestions pour d'autres groupes thématiques se sont fait entendre, nous avons donc organisé, en lieu et place des « Accueils collectifs » annulés, des rencontres ponctuelles et des groupes de travaux. Ainsi, ont eu lieu :

- 7 rencontres autour de la révision de la LACI
- 3 rencontres autour de la santé
- 8 séances de groupe d'entraide
- 18 séances du groupe « ProjESS : créer mon entreprise sociale et solidaire »

A côté des activités quotidiennes tournée vers l'aide aux chômeurs, grâce à un don de la fondation Stalé-Erzinger, dix personnes des deux ADC – responsables, stagiaires, bénévoles – ont pu se former au travail social collectif et renforcer leur compétences à l'animation de groupes de projets. Nous souhaitons donc poursuivre dans cet esprit d'accueil en groupe et d'actions collectives.

Equipe

Olivier Chitacumbi, informaticien, a terminé son stage à l'ADC après une année. Sabine Finger, employée de commerce a effectué son stage à l'ADC de juin à septembre.

Christian Bonjour a été engagé à 20% dès le 1^{er} février grâce à un don de la Loterie romande pour l'animation des « Rencontres Emploi ». Malheureusement, ce don n'a pas été renouvelé et nous avons dû mettre un terme à son contrat à fin janvier 2012. Claude-André Joly, journaliste et formateur d'adulte, a cessé son activité bénévole après presque deux ans.

Que toutes ces personnes soient remerciées pour leur contribution au bon fonctionnement de l'ADC et pour l'aide qu'elles ont apportée aux travailleurs sans emploi qui fréquentent notre permanence.

Plusieurs nouvelles personnes ont contacté l'ADC fin 2011 et vont être formées début 2012.

Formation

Formation au travail social collectif

En 2010, le comité a réfléchi à la possibilité de proposer une formation à l'animation et au travail collectif, avec quatre objectifs :

- Valoriser les compétences des bénévoles et des stagiaires ;
- Reconnaître leur travail en leur offrant une opportunité de se former
- Améliorer les prestations de l'association et le fonctionnement des groupes de travail ;
- Favoriser le travail en réseau en ouvrant la formation à d'autres associations et institutions.

Grâce à un don de la fondation Stalé-Erzinger, quinze personnes, dont neuf travailleurs sans emploi, stagiaires ou bénévoles, dans nos ADC de la Chaux de Fonds et de Neuchâtel, ont pu démarrer leur formation le 24 janvier 2011.

Au programme : quatre journées de formation, trois demi-journées de supervision et trois conférences en soirée.

Sous la houlette de Christiane Besson et de Christine Wyss , formatrices à Améthyste, les participants ont travaillé sur des thèmes tels que les outils d'animations, la façon de mobiliser les participants pour des projets collectifs ou la gestion des conflits.

Cette formation s'est terminée le quinze septembre, à la satisfaction des participant-e-s.

En effet, elle leur a permis de réfléchir sur leur pratique dans différents groupes de travail et donc de soutenir indirectement le travail de ces groupes et les équipes de permanence de nos deux ADC.

La participation de la permanente de l'ADCN, Aïcha Bruegger, et de personnes de son équipe, a permis de nombreux échanges fructueux entre nos associations.

Cette formation a pleinement atteint ses objectifs et nous remercions toutes celles et ceux qui y ont contribué : participant-e-s, formatrices et donateurs.

Introduction à la communication institutionnelle

Le 19 octobre, trois participantes ont assisté à un après-midi de formation à la communication institutionnelle durant laquelle ont été abordés les thèmes du plan de communication, des communiqués et conférences de presse, du public cible, du site internet et du positionnement.

Nous avons pris l'exemple concret du 30^{ème} pour intégrer ces notions.

Merci à Raphaël Felhmann.

Gestion du site internet

Trois personnes de chaque ADC, dont les deux permanentes, ont suivi deux matinées de formation pour la gestion et la mise à jour du site internet commun.

Cette démarche nous a permis de mettre en pratique l'amélioration continue de nos services à la communauté.

Rencontres et événements

Petit nouvel an

Le sept janvier, une trentaine de personnes se sont retrouvées à l'ADC pour le très traditionnel Petit Nouvel An. Grâce aux boulangeries qui nous ont généreusement offert leurs invendus, ils ont bénéficié d'un buffet froid bien garni. Merci aux commerçants pour leur soutien.

Informations sur la 4ème révision de la LACI

En prévision de l'entrée en vigueur de la quatrième révision de la LACI le 1^{er} avril, nous avons organisé sept rencontres les lundi après-midi pour les personnes concernées.

Santé

Tradition orale et santé

En mars et avril, se sont tenues trois rencontres animées par Brigitte Faivre, physiothérapeute, autour de moyens simples et naturels pour prévenir les problèmes de santé.

Nous remercions Brigitte pour sa disponibilité et son efficacité à transmettre ses conseils.

Action Changer de caisse /CSP (Trampolino)

Pour la troisième année consécutive, les ADC de La Chaux de Fonds et de Neuchâtel, ont renouvelé leur partenariat avec le groupe Trampolino du CSP. En novembre, les usagers de nos associations ont bénéficié d'une information complète sur les caisses maladie et les différents modèles d'assurance et d'une aide pour changer de caisse en cas de besoin.

Nous remercions le CSP pour ces précieux renseignements.

Journée Vivre sans emploi / La Joliette

Comme chaque année, les équipes de nos deux ADC se sont retrouvées le 3 novembre à la journée « Vivre sans emploi » de La Joliette.

Cette journée est l'occasion de se rencontrer autrement et d'approfondir un thème, cette année les addictions.

Projets

ProjESS

Dix rencontres ont eu lieu le premier semestre dans les locaux de l'ADC, dont un sous-groupe a travaillé sur un cahier des charges de l'économie sociale et solidaire, que le comité de l'ADC a adopté en juillet.

Dès septembre, le groupe s'est autonomisé de l'ADC pour rédiger ses propres statuts.

Une assemblée générale de fondation devrait se tenir prochainement.

Plusieurs personnes du groupe originel ont avancé concrètement dans leur projet : une a lancé son activité dans l'appui administratif, deux autres ont ouvert leur restaurant, enfin une autre a déposé un dossier de candidature pour une formation.

Nous les félicitons pour leur sens de l'initiative, leur persévérance malgré les obstacles et leur énergique participation à la lutte contre le chômage.

Vie associative

Assemblée générale

Le 11 janvier les nouveaux statuts de l'association ont été adoptés. En outre, le 27 avril s'est tenu l'assemblée générale ordinaire.

Coordination neuchâteloise des ADC

Rencontres

En 2011, la coordination neuchâteloise des ADC s'est réunie quatre fois, dont deux fois pour préparer des rencontres avec Mr Grosjean, Conseiller d'Etat, et Mme Zumsteg, Cheffe du service de l'emploi.

En fin d'année, nous avons rédigé une lettre commune pour demander une augmentation de la subvention pour l'année 2012.

Ce courrier a débouché sur une réunion avec les autorités cantonales en janvier 2012.

Site web commun

Grâce au travail acharné de Aïcha Bruegger et de Jean-Claude Wahler de l'ADCN, nous avons enfin un site internet commun. Nous remercions nos collègues de Neuchâtel pour avoir effectué la majeure partie de ce travail pour aboutir à ce beau résultat.

Partenariat avec l'Etat

Pour la CTIE (Communauté de Travail pour l'Intégration des Etrangers), la commission s'est réunie 3 fois en plénière, et le bureau 4 fois. La sous-commission Travail et Problèmes Sociaux (TPS) a siégé une fois, nous avons eu une présentation de M. Vuillemin de GastroNeuchâtel sur la pertinence d'avoir une commission paritaire pour faire respecter la convention dans l'hôtellerie-restauration - cette convention ayant force obligatoire, mais il y a moins de 15 inspecteurs pour plus de 30'000 établissements et plus de 300'000 travailleurs déclarés en Suisse). La sous-commission a soumis la question à la plénière et la plénière a accepté de donner son appui sous la forme d'une lettre demandant que cette commission paritaire soit ajoutée dans la Loi cantonale sur les établissements publics lors de la prochaine révision de cette dernière. Il semble que c'est un moyen efficace de faire respecter la convention dans un secteur où les travailleurs sont peu organisés de façon collective et mal informés de leurs droits (beaucoup de migrants).

Les commissions TPS et Migrations féminines envisagent une rencontre commune autour de la question de la contraception.

Pour la commission tripartite, elle s'est réunie deux fois. Une fois où nous avons eu des explications sur le budget des MMT (Mesures du Marché du Travail) et l'autre où nous avons eu des explications sur les nouvelles mesures cantonales (parallèles aux MMT LACI) mises en place pour pallier à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Perspectives 2012

30ème anniversaire de l'ADC

Cycle de film/ ABC

Grâce à l'esprit associatif neuchâtelois, nous avons initié un cycle de films sur les relations au travail diffusés au cinéma l'ABC de La Chaux de Fonds. Huit films seront projetés de mars à décembre 2012, le premier week-end du mois, avec une projection spéciale « travailleur sans emploi » le vendredi à onze heures, suivi d'une soupe conviviale pour échanger autour des problématiques sociales du chômage en Suisse et ailleurs.

Exposition de Photo / Pablo Fernandez et la Tulipe mobile

On a prévu de vernir l'expo des photos de chômeurs prises par Pablo Fernandez le 3 mai 2012.

Conférence /Club 44

Le 13 septembre 2012 aura lieu une conférence sur les systèmes d'assurance-chômage à travers le monde, par Mr Bonoli, Professeur à l'IDHEAP (Institut des Hautes Etudes en Administration Publique).

Jeu de l'Echelle « Malice au pays du chômage »

La loterie romande nous aide à financer un projet d'animation de quartier autour du thème du chômage en ville de La Chaux-de-Fonds les 22 et 29 septembre 2012.

Remerciements

Aux personnes sans emploi

qui font vivre notre association, notamment les habitués qui créent une ambiance conviviale et nous donnent volontiers un coup de main

Aux collaborateurs, stagiaires et bénévoles

Mesdames : Martine Dubois, Sabine Finger, Carol Le Courtois et Virginie Rochat

Messieurs : Christian Bonjour, Olivier Chitacumbi, Hervé Gattuso, Frédéric Inaebnit, Claude-André Joly et Jacques Mojon

Aux membres du comité :

Mesdames : Anne-Lise Lagger et Rosy Lobosco

Messieurs : Didier Berberat, Alain Bieler, Etienne Brand et Philippe Lagger,

Aux autorités :

L'Etat de Neuchâtel

La Ville de la Chaux-de-Fonds

La Ville du Locle

Aux différents services cantonaux et communaux

qui nous marquent leur confiance en nous envoyant les personnes qui rencontrent des difficultés.

Aux donateurs :

La Semeuse, la Loterie romande, la Fondation Stalé-Erzinger

Aux formateurs :

Mesdames : Christiane Besson, Brigitte Faivre, Christine Wyss,

Messieurs : Raphael Fehlmann, Stéphane Perrenoud

A nos fournisseurs et commerçants :

Arcantel, Atelier Diaphane, La Grappe d'Or, JMB Diffusion, Magasins du Monde, Papyrus, Point Copie.

... et aux militants des différents groupes de travail, membres et sympathisants qu'il nous est impossible de citer de manière exhaustive.